



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 93.057.948 €
SIEGE SOCIAL : 42 RUE WASHINGTON – 75008 PARIS
552 040 982 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 AVRIL 2015

Résultat des votes (article R225-106-1 du Code de commerce)

Paris, le 5 mai 2015

- Nombre d'actionnaires présents ou représentés : **104**
Soit **42 222 598** actions et autant de voix.
- Quorum : **91,471 %**

- Concernant la **quatrième résolution ordinaire** : 4 actionnaires entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant 5 983 488 actions et disposant de 5 983 488 voix, n'ont pas pris part au vote ;
- Concernant la **cinquième résolution ordinaire** : 1 actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant 4 369 actions et disposant de 4 369 voix, n'a pas pris part au vote ;
- Concernant la **septième résolution ordinaire** : 1 actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant 25 actions et disposant de 25 voix, n'a pas pris part au vote ;
- Concernant la **huitième résolution ordinaire** : 1 actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant 825 actions et disposant de 825 voix, n'a pas pris part au vote ;
- Concernant la **neuvième résolution ordinaire** : 1 actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant 3 775 actions et disposant de 3 775 voix, n'a pas pris part au vote ;

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014)

- . Contre : -
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 598 voix (100 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 598 voix

DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014)

- . Contre : -
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 598 voix (100 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 598 voix

TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Affectation du résultat)

- . Contre : 6 353 voix (0,02 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 216 245 voix (99,98 %)

Cette résolution est adoptée par 42 216 245 voix

QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce)

- . Contre : 923 284 voix (2,55 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 35 315 826 voix (97,45 %)

Cette résolution est adoptée par 35 315 826 voix

CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les engagements visés à l'article L.225-42-1 du Code de commerce)

- . Contre : 923 484 voix (2,19 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 294 745 voix (97,81 %)

Cette résolution est adoptée par 41 294 745 voix

SIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Renouvellement du mandat de Mme Angels ARDERIU IBARS, administrateur)

- . Contre : 647 976 voix (1,53 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 574 622 voix (98,47 %)

Cette résolution est adoptée par 41 574 622 voix

SEPTIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Renouvellement du mandat de Mme Anne-Marie de CHALAMBERT, administrateur)

- . Contre : 201 voix (<0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 372 voix (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 372 voix

HUITIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Renouvellement du mandat de M. Jacques CALVET, administrateur)

- . Contre : 837 135 voix (1,98 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 384 638 voix (98,02 %)

Cette résolution est adoptée par 41 384 638 voix

NEUVIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Avis sur les éléments de rémunération de Monsieur Juan José BRUGERA CLAVERO, Président du Conseil d'Administration)

- . Contre : 39 145 voix (0,09 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 179 678 voix (99,91 %)

Cette résolution est adoptée par 42 179 678 voix

DIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Avis sur les éléments de rémunération de Monsieur Bertrand JULIEN-LAFERRIERE, Directeur général)

- . Contre : 791 753 voix (1,88 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 430 845 voix (98,12 %)

Cette résolution est adoptée par 41 430 845 voix

ONZIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions Société Foncière Lyonnaise)

- . Contre : 1 057 985 voix (2,51 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 164 613 voix (97,49 %)

Cette résolution est adoptée par 41 164 613 voix

DOUZIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Pouvoirs en vue des formalités)

- . Contre : -
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 598 voix (100 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 598 voix

A TITRE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires)

- . Contre : 948 501 voix (2,25 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 274 097 voix (97,75 %)

Cette résolution est adoptée par 41 274 097 voix

DEUXIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public)

- . Contre : 958 487 voix (2,27 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 264 111 voix (97,73 %)

Cette résolution est adoptée par 41 264 111 voix

TROISIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)

- . Contre : 958 457 voix (2,27 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 264 141 voix (97,73 %)

Cette résolution est adoptée par 41 264 141 voix

QUATRIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Autorisation au Conseil d'Administration, en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, par offre au public ou par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale)

- . Contre : 951 431 voix (2,25 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 271 167 voix (97,75 %)

Cette résolution est adoptée par 41 271 167 voix

CINQUIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Autorisation au Conseil d'Administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre)

- . Contre : 959 122 voix (2,27 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 263 476 voix (97,73 %)

Cette résolution est adoptée par 41 263 476 voix

SIXIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société)

- . Contre : 950 297 voix (2,25 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 272 301 voix (97,75 %)

Cette résolution est adoptée par 41 272 301 voix

SEPTIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société)

- . Contre : 33 320 voix (0,08 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 189 278 voix (99,92 %)

Cette résolution est adoptée par 42 189 278 voix

HUITIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Limitation globale des autorisations)

- . Contre : 917 659 voix (2,17 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 304 939 voix (97,83 %)

Cette résolution est adoptée par 41 304 939 voix

NEUVIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société aux salariés et mandataires sociaux éligibles de SFL)

- . Contre : 946 353 voix (2,24 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 276 245 voix (97,76 %)

Cette résolution est adoptée par 41 276 245 voix

DIXIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes)

- . Contre : 10 727 voix (0,03 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 211 871 voix (99,97 %)

Cette résolution est adoptée par 42 211 871 voix

ONZIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, sans droit préférentiel de souscription)

- . Contre : 778 912 voix (1,84 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 41 443 686 voix (98,16 %)

Cette résolution est adoptée par 41 443 686 voix

DOUZIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues)

- . Contre : 320 voix (< 0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 278 voix (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 278 voix

TREIZIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Modification de l'article 18 des statuts : modification de l'âge limite du Président)

- . Contre : 6 473 voix (0,02 %)
- . Abstentions : 3 775 voix (< 0,01 %)
- . Pour : 42 212 350 voix (99,98 %)

Cette résolution est adoptée par 42 212 350 voix

QUATORZIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Modification de l'article 25 des statuts : modification de la date et des modalités d'établissement de la liste des personnes habilitées à participer aux assemblées)

- . Contre : 120 voix (< 0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 478 voix (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 478 voix

QUINZIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Modification de l'article 29 des statuts : décision de ne pas conférer de droit de vote double)

- . Contre : 370 voix (< 0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 228 voix (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 228 voix

SEIZIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Pouvoir en vue des formalités)

- . Contre : 120 voix (< 0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 42 222 748 voix (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 42 222 748 voix
